

# Les rapports de nombres des Grecs anciens à la Renaissance

Sylviane R. Schwer

Département de Mathématiques & LIPN (CNRS UMR 7030) & IREM Paris Nord  
Institut Galilée, Université Paris 13  
Université Sorbonne Paris Cité  
schwer@lipn.univ-paris13.fr, schwer@math.univ-paris13.fr

Ecole Élémentaire Ormeteau  
Aulnay-sous-Bois  
jeudi 16 mars 2017

## FAIRE LA PAGE MULTIPLE SUPERPARTICULIER

### 1 Qu'est-ce qu'un nombre ?

- Un peu d'histoire

### 2 caractères des nombres

### 3 les rapports entre les nombres

- selon la taille
- Rapport d'égalité ou de supériorité

## Antiquité grecque

Les mathématiques ont une histoire. En France, nous avons hérité des mathématiques grecques antiques, à travers les traducteurs latins et arabes.

### Usuellement

- Ils correspondent au pluriel des noms de la grammaire
- Ils répondent à la question Combien ? de façon déterminée
- 1 n'est pas un nombre, c'est un singulier, une unité
- 2, 3, 4, ... sont des nombres
- *plusieurs*, *beaucoup* ne sont pas des nombres, ils répondent à la question Combien ? de manière indéterminée.
- 0 n'existe pas

## Définition dans *les Eléments* d'Euclide (env. 300 av. EC)

- Le nombre est une collection d'unités.
- L'unité n'est pas un nombre, c'est le générateur des nombres.
- Tout ce qui est mesurable mais qui n'est pas composé d'unités est une grandeur (longueur, aire, ?)

## philosophiquement : Platon, Pythagore

- Le nombre représente la structure intelligible du monde.
- Les nombres sont des objets – abstraits – qui ont une identité, des propriétés et qui entretiennent des relations entre eux.

Pour les Grecs, il ne suffit pas de savoir compter et calculer, il faut donc comprendre les nombres en eux-mêmes, comme les plantes, les animaux

...

## La transmission



Ce sont les moines qui enseignent majoritairement, en latin. Les nombres sont écrits en chiffres romains jusqu'au XII<sup>eme</sup> siècle au moins.

L'usage du zéro et les chiffres indo-arabes vont s'imposer dès le XIII<sup>eme</sup> siècle chez les mathématiciens, les calculateurs.

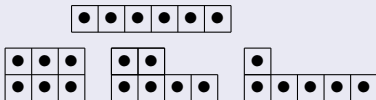
L'on enseigne toujours la classification des nombres et les rapports des nombres jusqu'à la Renaissance, voire jusqu'au XVII<sup>eme</sup> siècle.

Ensuite, la technique l'emporte pour la résoudre des calculs de plus en plus sophistiqués. On va alors étendre la notion de nombre, en introduisant les nombres fractionnaires, les nombres décimaux, les nombres négatifs, et bien d'autres.

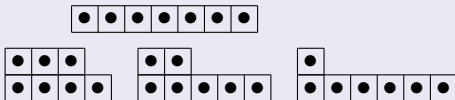
Toute grandeur devient un nombre, ainsi que 1.

## selon le pair et l'impair

### 6 est pair



### 7 est impair



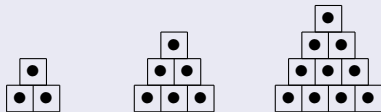
## propriétés ou théorèmes

+	pair	impair
pair	pair	impair
impair	impair	pair

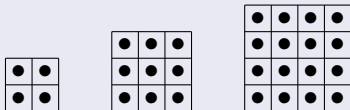
×	pair	impair
pair	pair	pair
impair	pair	impair

## selon des formes géométriques

### 3, 6, 10 sont des nombres triangulaires

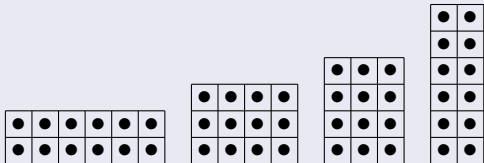


### 4, 9, 16 sont des nombres carrés



$k^2$  est la somme de l'unité et de  $k - 1$  premiers nombres impairs.

### 12 est un nombre rectangulaire



### nombres premiers

Un nombre **premier** est un nombre qui n'est pas rectangulaire.

Il n'est le multiple d'aucun nombre plus petit que lui.

## les comparaisons de taille

On se donne deux nombres (*nombre1*, *nombre2*) et l'on pose la question : **comment** est le *nombre1* par rapport au *nombre2* ?

Pour répondre à la question **comment** ? il faut avoir un contexte, un critère.

### première différenciation : d'égalité ou d'inégalité ?

- rapport d'égalité :  $\textit{nombre1} = \textit{nombre2}$   
comme (2,2), (3,3), (4,4), ...
- rapport d'inégalité :  $\textit{nombre1} \neq \textit{nombre2}$   
comme (3,2) ou (2,3)

une seule égalité, deux types d'inégalité



## seconde différenciation

Dans un rapport d'**inégalité**, les rôles des deux nombres sont bien différenciés : l'un est **le plus grand**, l'autre est **le plus petit**.

### rapport d'inégalité de supériorité

*nombre1* plus grand que *nombre2* ( $\text{nombre1} > \text{nombre2}$ )  
comme (3,2), (8,3), (8,4), ...

### rapport d'inégalité d'infériorité

*nombre1* plus petit que *nombre2* ( $\text{nombre1} < \text{nombre2}$ )  
comme (2,3), (3,8), (4,8), ...

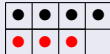
Ce sont deux relations contraires, comme :  
plus haut/plus bas  
plus chaud/plus froid  
plus vieux/plus jeune  
plus récent/plus ancien ...

## Rapport d'égalité ou de supériorité

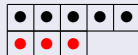
égalité



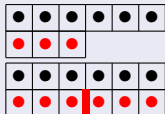
superparticulier :  
reste égal à 1



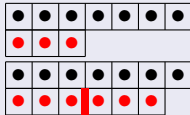
superpartiens :  
reste plus grand  
que 1



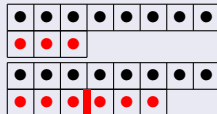
multiple



multiple  
superparticulier



multiple  
superpartiens



**Inégalité d'infériorité** : la classe **multiple**, est appelée **sous-multiple**, pour les autres, on remplace **super** par **sous**.

## nommer chaque rapport : les multiples

$$\text{nombre1} = \text{mult fois nombre2}$$

$$\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = \text{mult}$$

- nombre1 = 2 fois nombre2 ; le rapport est double :  $\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = 2$
- nombre1 = 3 fois nombre2 ; le rapport est triple :  $\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = 3$
- nombre1 = 4 fois nombre2 ; le rapport est quadruple :  $\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = 4$
- nombre1 = 5 fois nombre2 ; le rapport est quintuple :  $\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = 5$
- nombre1 = 6 fois nombre2 ; le rapport est sextuple :  $\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = 6$
- nombre1 = 7 fois nombre2 ; le rapport est septuple :  $\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = 7$
- nombre1 = 8 fois nombre2 ; le rapport est octuple :  $\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = 8$
- nombre1 = 9 fois nombre2 ; le rapport est nonuple :  $\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = 9$
- nombre1 = 10 fois nombre2 ; le rapport est décuple :  $\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = 10$
- ...
- nombre1 = mult fois nombre2 le rapport est multiple :  $\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = \text{mult}$

## nommer chaque rapport irréductible : les superparticuliers

nombre1=(1 fois) nombre2 plus 1

$$\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = 1 + \frac{1}{\text{nombre2}}$$

- le rapport de 3 à 2 est un rapport **sesquialter** :  $\frac{3}{2} = 1 + \frac{1}{2}$
- le rapport de 4 à 3 est un rapport **sesquiterce** :  $\frac{4}{3} = 1 + \frac{1}{3}$
- le rapport de 5 à 4 est un rapport **sesquiquart** :  $\frac{5}{4} = 1 + \frac{1}{4}$
- le rapport de 6 à 5 est un rapport **sesquiquint** :  $\frac{6}{5} = 1 + \frac{1}{5}$
- le rapport de 7 à 6 est un rapport **sesquisixième** :  $\frac{7}{6} = 1 + \frac{1}{6}$
- le rapport de 8 à 7 est un rapport **sesquiseptième** :  $\frac{8}{7} = 1 + \frac{1}{7}$
- le rapport de 9 à 8 est un rapport **sesquioctave** :  $\frac{9}{8} = 1 + \frac{1}{8}$
- le rapport de 10 à 9 est un rapport **sesquineuvième** :  $\frac{10}{9} = 1 + \frac{1}{9}$
- le rapport de 11 à 10 est un rapport **sesquidixième** :  $\frac{11}{10} = 1 + \frac{1}{10}$
- ...
- le rapport de n+1 à n est un rapport **sesquinième** :  $\frac{n+1}{n} = 1 + \frac{1}{n}$

## nommer chaque rapport irréductible : les multiples superparticuliers

les multiples superparticuliers irréductibles (nombre1 ; nombre2)  
mult fois nombre2  $\leq$  nombre1  $<$  (mult + 1) fois nombre2 ;

$$\text{nombre1} = \text{mult} \times \text{nombre2} + 1$$

$$\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = \text{mult} + \frac{1}{\text{nombre2}}$$

- (16 ; 3)  $5 \times 3 \leq 16 < (5 + 1) \times 3$   
 $16 = 5 \times 3 + 1$ , c'est un rapport **quintuple supersesquiterces** ou **quintuple sesquiterces**.

$$\frac{16}{3} = 5 + \frac{1}{3}$$

- (13 ; 4)  $3 \times 4 \leq 13 < (3 + 1) \times 4$   
 $13 = 3 \times 4 + 1$ , c'est un rapport **triple sesquiquartes**.

$$\frac{13}{4} = 3 + \frac{1}{4}$$

## Nommer chaque rapport irréductible : les superpartiens

Les superpartiens irréductibles (nombre1 ; nombre2)

(1 fois)nombre2  $\leq$  nombre1  $<$  2 fois nombre2

$$\text{nombre1} = \text{nombre2} + \text{reste}$$

$$\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = 1 + \frac{\text{reste}}{\text{nombre2}} = 1 + \text{reste} \times \frac{1}{\text{nombre2}}$$

• (5 ; 3)  $3 \leq 5 < 2 \times 3$

$5 = 3 + 2$ , c'est un rapport super**bi**partien**s****tierces** ou super**bi**tierces.

$$\frac{5}{3} = 1 + \frac{2}{3}$$

• (7 ; 4)  $4 \leq 7 < 2 \times 4$

$7 = 4 + 3$ , c'est un rapport super**tri**partien**quartes**

$$\frac{7}{4} = 1 \frac{3}{4} = 1 + \frac{3}{4}$$

On utilise la série **bi**, **tri**, **quadri**, **quinti**, **sexti**, **septi**- pour dire le **reste**

On utilise la série ancienne (ou musicale) **tierces**, **quartes**, **quintes**, **sixtes**, **septièmes**, **octaves**, **neuvièmes** pour dire **nombre2** au pluriel, qui est en combien de parts égales l'unité est divisée.

## nommer chaque rapport irréductible : les multiples superpartiens

Les multiples superpartiens irréductibles (nombre1 ; nombre2)  
 $\text{mult fois nombre2} \leq \text{nombre1} < (\text{mult} + 1) \text{ fois nombre2}$  ;

$$\text{nombre1} = \text{mult} \times \text{nombre2} + \text{reste}$$

$$\frac{\text{nombre1}}{\text{nombre2}} = \text{mult} + \frac{\text{reste}}{\text{nombre2}}$$

- (17 ; 3)  $5 \times 3 \leq 17 < (5 + 1) \times 3$   
 $17 = 5 \times 3 + 2$ , c'est un rapport **quintuple** super**bi**partien**s tierces** ou **quintuple** super**bi**tierces.  $\frac{17}{3} = 5 + \frac{2}{3}$
- (15 ; 4)  $3 \times 4 \leq 15 < (3 + 1) \times 4$   
 $15 = 3 \times 4 + 3$ , c'est un rapport **triple** super**tri**quartes.  $\frac{15}{4} = 3 + \frac{3}{4}$

On utilise la série **double, triple, quadruple, quintuple, sextuple, septuple, ... -uple** pour dire le nombre de fois entière que **nombre2** est dans nombre1.

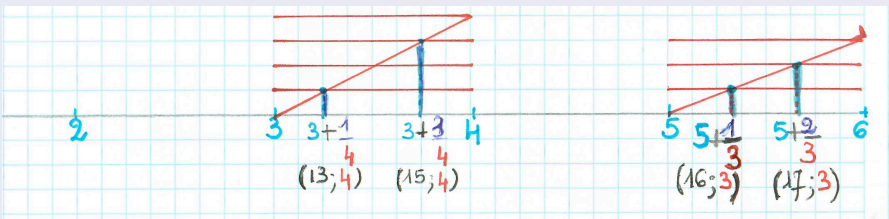
On utilise la série **bi, tri, quadri, quinti, sexti, septi-** pour dire le **reste**.

On utilise la série ancienne (musicale) **tierces, quartes, quintes, sixtes, septièmes, octaves** pour dire **nombre2** au pluriel, qui est en combien de parts égales l'unité est divisée.

Qu'est-ce qu'un nombre ?  
caractères des nombres  
les rapports entre les nombres

selon la taille  
Rapport d'égalité ou de supériorité

## situer les rapports



BRAVO ET MERCI POUR VOTRE ECOUTE ET A VOUS DE JOUER!!!